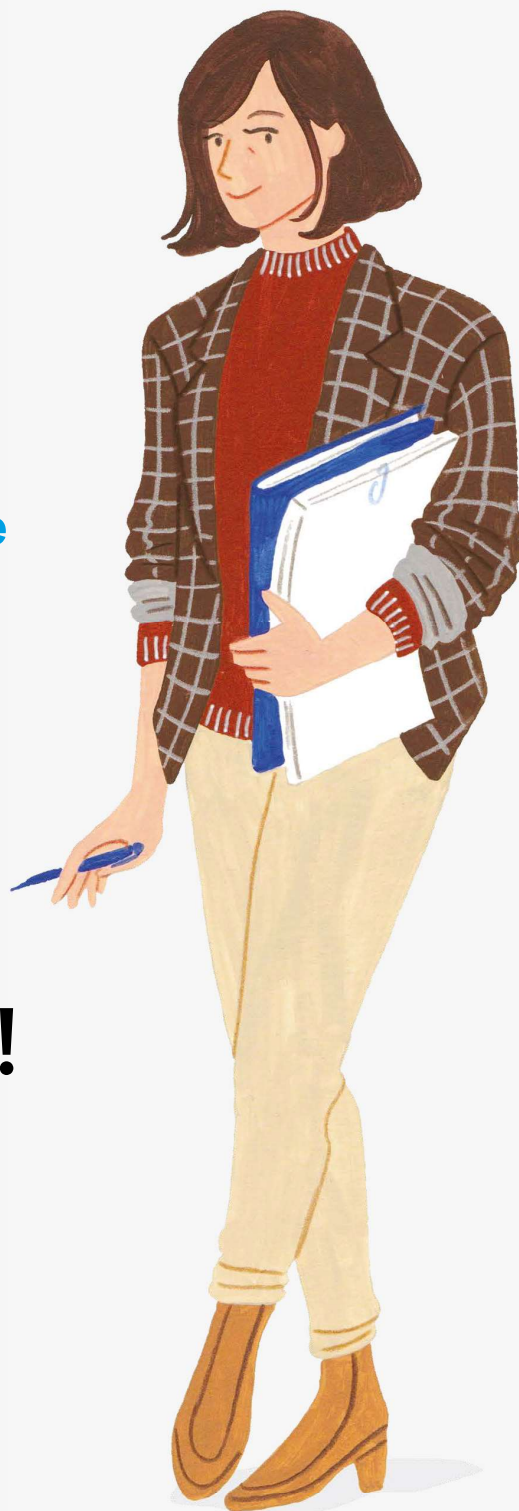


adoc

Pour maîtriser l'Épargne
Salariale et Retraite

Module à distance
**Le Conseil de Surveillance
du FCPE en trois actes**

**3 jours
pour mieux
représenter
les épargnants !**



Module à distance

Le Conseil de Surveillance du FCPE en trois actes

Les dispositifs d'épargne salariale et retraite

Distinguer leurs objectifs et caractéristiques

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- » identifier les objectifs de l'épargne salariale en fonction des acteurs
- » définir la finalité des dispositifs
- » connaître les caractéristiques des dispositifs

Le rôle du Conseil de Surveillance du FCPE

Exercer le mandat de membre du Conseil de Surveillance

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- » détailler la composition et les missions du Conseil de Surveillance des fonds de placement
- » analyser le rapport annuel du FCPE
- » retracer les opérations réalisées par les salariés

Le fonctionnement des marchés financiers

Maîtriser leurs principes et mécanismes

À l'issue de la journée, le participant est capable d'aider les salariés à :

- » détailler le rôle et le fonctionnement des marchés financiers
- » faire la différence entre action, obligation et titre monétaire
- » comprendre les principes de rendement et risque, d'arbitrage et de diversification

Les clés des fonds de placement

Accompagner les salariés dans leurs décisions de placement

À l'issue de la formation, le participant est capable d'aider les salariés à :

- » sélectionner les fonds selon le profil de risque et la durée de placement de l'épargnant
- » identifier les catégories des fonds de placement et les approches de gestion
- » évaluer les performances et risques des fonds à partir des informations disponibles



Durée
4 fois 4 heures + 4 ateliers préparatoires d'1 heure
Groupe
5 à 10 personnes
Pré-requis
Aucun niveau de connaissances ou de pratiques n'est requis
Tarif
4 900€ HT En intra-entreprise
1 800€ HT par stagiaire En inter-entreprises